

LIGUE DE BRETAGNE DE SURF

Projet de développement 2017 - 2021



SOMMAIRE

Editorial	P.3
• <i>Stéphane Ibarboure, Président de la Ligue de Bretagne de Surf</i>	
Le Surf Breton en chiffres.....	P.4
Les acteurs de la Ligue.....	P.5
• <i>Le Bureau</i>	
Le Projet de développement 2017-2021	P.6
• <i>Gouvernance et organisation</i>	
• <i>Services et unité des clubs et des écoles</i>	
• <i>Compétitions</i>	
• <i>Communication</i>	
Une proposition : réforme des licences.....	P.11
• <i>Autorisation aux écoles privées de délivrer des licences compétition</i>	
L'évaluation et le suivi du projet	P.12

Editorial

En reprenant la ligue de Bretagne de Surf en Mars 2016 notre équipe s'était fixée pour objectifs de faire un état des lieux et d'améliorer les moyens de communication entre les différents protagonistes du Surf Breton.

Un projet ambitieux tant l'année 2016 a été marquée par une mise en ordre administrative tout en relançant les échanges avec nos différents interlocuteurs partenaires : clubs, comités, prestataires ou institutionnels.

Dans ce contexte, l'équipe a répondu favorablement à l'idée d'Erwan de réaliser un Dispositif Local d'Accompagnement, aide de l'état pour permettre aux structures associatives employeuses de mettre en place un projet de développement pluriannuel.

Cette démarche s'est concrétisée par la mise en place de réunions planifiées, lieux d'échanges, de rencontres, d'oppositions d'idées qui ont permis d'aboutir notamment sur un questionnaire à l'intention de l'ensemble des structures bretonnes, d'outils administratifs mais avant tout d'une feuille de route pour les années à venir.

De cette démarche collective ressortait une unanimité "Moderniser notre ligue pour valoriser les communications entre les acteurs du surf Breton et rendre

lisibles et efficaces l'ensemble de nos actions territoriales"

Fidèle à ses valeurs, la ligue organe déconcentré de la FFS, soutient ainsi le projet fédéral mais doit surtout affirmer son identité régionale forte d'un long littoral, riche de spots sauvages et variés, d'un réseau solide de clubs et d'écoles, d'une filière de formation et de haut-niveau performante et enfin fière de ses surfeurs voyageurs qui se distinguent souvent sur les compétitions ou sessions par leur esprit de fraternité, de curiosité et d'ouverture aux autres.

Nos actions de développement depuis 2016 apportent déjà de nombreuses satisfactions: les championnats BZH en multisupports, les formations sur l'ensemble du territoire, la modernisation des outils de jugement, les excellents résultats de nos athlètes Bretons en ce début d'année, la reconnaissance de la Fédération Française à notre égard et un calendrier avec déjà plusieurs Coupes de France en Bretagne....

Ce projet ne sera peut-être qu'une petite page dans l'histoire de la Ligue de Bretagne mais cela aura été avant tout un plaisir de réunir et d'échanger avec autant d'acteurs du Surf Breton.

Stéphane Ibarboure
Président



Le Surf Breton en chiffres :

1806	Licenciés pour la saison 2016/2017
639	Licenciées féminines pour la saison 2016/2017
29	Associations pour la saison 2016/2017
17	Ecoles labélisées
15	Surfers Bretons évoluant au niveau national
4	Comités Départementaux
3ème	Région française comportant le plus de licenciés
2	Centres de performance (Centre Labélisé d'Entraînement et Pôle Espoirs)
1^{er}	Littoral Français en Kilomètres (2 470 km)

Les acteurs de la Ligue

Le Bureau :



Stéphane IBARBOURE

Président – siboure@orange.fr



Didier TIRILLY

Vice président – didier@twenty-nine.com



Aurélie KIEFER

Secrétaire – aurelie.kiefer@surfingfrance.com



Thierry DENIEL

Trésorier – ponantshop@wanadoo.fr

LE PROJET DE DEVELOPPEMENT 2017-2021

Nos quatre objectifs stratégiques

Gouvernance et Organisation

- > Optimiser la Gouvernance
- > Redéfinir le rôle et les missions de chacun
- > Renforcer la visibilité de la Ligue auprès des administrations et des réseaux.

Services et unité des clubs et écoles

- > Organiser une fois par an les assises du surf breton en réunissant les clubs et écoles labellisées.
- > Simplifier le fonctionnement des clubs et écoles avec des outils digitaux
- > Accompagner la diversification des pratiques (loisirs, santé, SUP....).

Compétitions

- > Consolider le circuit de compétition (circuit régional / compétition côte Nord / compétitions SUP race...).
- > Soutenir les clubs dans l'organisation de compétition amicales pour promouvoir le surf dans toute sa diversité.

Communication

- > Mettre en place des outils modernes de communication

Gouvernance et Organisation

Objectif opérationnel 1 : Optimiser la gouvernance

- **Action 1** : Fusionner le Comité Directeur et le Conseil d'Administration (dans les faits il n'y a pas de distinction entre les deux).
- **Action 2** : Organiser 4 réunions par an du Comité Directeur/ Conseil d'Administration. De manière tournante chaque réunion se tient dans un des 4 départements.
- **Action 3** : Structurer le contenu de ces réunions : un ordre du jour précis envoyé en amont à chacun des participants. Un compte-rendu formalisé mis en ligne sur le site Internet (et envoyé aux participants).
- **Action 4** : Consolider le fonctionnement de l'Equipe Technique Régionale. Maintenir les liens et la communication entre les commissions de l'ETR et le Bureau (et entre les commissions ETR et le CNDS).

Objectif opérationnel 2 : Redéfinir le rôle et les missions de chacun :

- **Action 5** : Formaliser une fiche de poste adaptée pour le nouveau salarié (poste de secrétariat).
- **Action 6** : Mettre en place des fiches de responsabilité détaillées pour les membres du Bureau.

Objectif opérationnel 3 : Renforcer la visibilité de la Ligue auprès des administrations et des réseaux :

- **Action 7** : Ré-nvestir dans une relation de proximité et de confiance avec le Conseil Régional et Nautisme en Bretagne notamment.
- **Action 8** : Définir un référent pour participer aux différentes réunions et événements organisés par ces différentes partenaires.

Indicateurs de réussite

- **Indicateur 1** : Les 4 réunions de CD/CA sont délocalisées – Les comptes rendus sont systématiquement mis en ligne sur le site Internet.
- **Indicateur 2** : Le nouveaux salarié a une fiche de poste cohérente et adaptée.
- **Indicateur 3** : Les membres du Bureau appliquent les tâches dont ils ont la charge et qu'ils ont formalisé dans une fiche de responsabilité
- **Indicateur 4** : La ligue de Surf de Bretagne est systématiquement représentée auprès des acteurs institutionnels.

Services et unité des clubs et écoles

Objectif opérationnel 1 : Organiser une fois par an les assises du surf Breton en réunissant tous les clubs et les écoles :

- **Action 1** : Chaque année, anticiper l'organisation logistique : le responsable de l'organisation, la date et le lieu.
- **Action 2** : Préparer en amont le contenu de cette journée afin d'optimiser les apports pour les structures : alterner les temps d'informations descendantes et les temps de dialogue pour recenser les attentes / besoins / retours des structures.
- **Action 3** : Rédiger systématiquement une synthèse et les points à retenir de ce temps d'échange. La partager avec les clubs et les écoles.

NB : ce temps est différent de l'Assemblée Générale mais il pourra se dérouler le même jour – Date prévue : vendredi 15 décembre 2017.

Objectif opérationnel 2 : Simplifier le fonctionnement des clubs et des écoles en mettant en place des outils digitaux :

- **Action 4** : Inciter les acteurs à utiliser l'Intranet Fédéral pour développer les mutualisations et synergies (ressources matériels et humaines, logistique, déplacements).
- **Action 5** : Pousser la Fédération Française de Surf à créer une plateforme d'inscription et de paiement en ligne pour les différentes compétitions régionales. La présenter aux clubs.

Objectif opérationnel 3 : Accompagner la diversification des pratiques au sein des clubs et écoles :

- **Action 7** : Sensibiliser les dirigeants de clubs et d'école sur la démocratisation et les enjeux de l'ouverture à de nouveaux publics.
- **Action 8** : Mettre en avant les bonnes pratiques sur le loisirs, le surf-santé, le paddle... .

Indicateurs de réussite

- **Indicateur 1** : Les assises du surf breton sont organisées chaque année. Le taux de participation est supérieur à 50%.
- **Indicateur 2** : Les plateformes de mutualisation et de paiement aux compétitions sont opérationnelles. Les acteurs sont formés et les utilisent.
- **Indicateur 3** : Les clubs et écoles ont développé leur nombre d'adhérents via le lancement de nouvelles pratiques.

Compétitions

Objectif opérationnel 1 : Consolider le circuit de compétition

- **Action 1** : Développer et consolider le circuit de compétition des jeunes (Critérium des jeunes et autres).
- **Action 2** : Soutenir et développer l'organisation de compétitions sur la côte nord.
- **Action 3** : Développer les compétitions de SUP-race (Stand-Up Paddle).
- **Action 4** : Organiser un championnat de Bretagne Handi-Surf.

Objectif opérationnel 2 : Soutenir les clubs dans l'organisation de compétitions amicales pour promouvoir le surf dans toute sa diversité :

- **Action 5** : Mettre en avant les initiatives et les réussites mises en place sur le territoire Breton.
- **Action 6** : Assurer une présence d'un membre de la Ligue sur ces différents événements amicaux.
- **Action 7** : Rédiger et mettre en ligne un mémo sur l'organisation de ce type de compétitions.

Objectif opérationnel 3 : Organiser un événement de niveau international en partenariat avec la FF Surf et les Collectivités Territoriales (échéance 2020 ou 2021) :

Objectif opérationnel 4 : Recruter à partir de Juillet 2018 un Conseiller Technique Fédéral afin de coordonner toutes ces actions :

- **Action 8** : Se rapprocher de la Région Bretagne pour bénéficier d'une aide à l'emploi du dispositif « Emploi Associatif d'Intérêt Régional (EAIR) ».

http://www.bretagne.bzh/jcms/preprod_28329/fr/aide-au-developpement-des-emplois-associatifs

Indicateurs de réussite

- **Indicateur 1** : Augmentation quantitative du nombre de compétitions jeunes.
- **Indicateur 2** : Le nombre de compétitions sur la côte nord est en hausse.
- **Indicateur 3** : Les compétitions de SUP-race sont intégrées dans le calendrier et en hausse).
- **Indicateur 4** : Les compétitions amicales se développent et contribuent à promouvoir les clubs et les écoles.
- **Indicateur 5** : Un événement d'ampleur internationale est organisé sur le territoire Breton d'ici 2021.
- **Indicateur 6** : Un Conseiller technique Fédéral est recruté à partir de l'été 2018.

Communication

Objectif opérationnel 1 : Mettre en place des outils moderne de communication

- **Action 1** : Finaliser la refonte du site Internet.
- **Action 2** : Etudier la possibilité de relancer une newsletter trimestrielle.

Objectif opérationnel 2 : Recréer des relations de proximité avec les clubs et écoles

- **Action 3** : Profiter des réunions de CA/CD délocalisées pour aller à la rencontre d'un club ou d'une école pour les accompagner dans leur développement (dirigeants et futur CTF).

Indicateurs de réussite

- **Indicateur 1** : Le site internet de la Ligue de Bretagne de Surf est opérationnel et mis à jour régulièrement.
- **Indicateur 2** : Une newsletter trimestrielle est envoyée à tous les clubs et écoles.
- **Indicateur 3** : A chaque réunion délocalisée de CA/CD un club du territoire est visité.

Une proposition : Réforme des licences

La situation :

Aujourd'hui, les clubs de surf (associations loi 1901) sont habilités à délivrer des licences compétition. Ainsi leurs adhérents peuvent participer aux compétitions fédérales, et y être classés.

Les structures commerciales (SARL, SAS, EURL....) labélisées ne sont pas habilitées à délivrer des Licences compétition. Elles peuvent uniquement délivrer des licences « Ecoles » qui n'ouvrent pas droit à participer aux compétitions Fédérales.

Les conséquences :

De nombreuses écoles labellisées créent des associations qui sont « accolées » à leurs structures commerciales. Sur certains territoires cela contribue à un manque de lisibilité pour le pratiquant entre les écoles et les clubs qui y sont implantés.

L'organisation et les liens étroits entre des écoles et des clubs font prendre un risque juridique aux dirigeants (mêmes locaux, mêmes salariés...).

Les compétences des entraîneurs titulaires d'un BP salariés des écoles profitent donc aux activités de tourisme et non aux activités fédérales (compétitions et excellence sportive).

Enfin cela constitue un handicap quant au nombre de licenciés. Un certain nombre de pratiquants en école ne prennent pas de licences faute de possibilité à proximité de l'école dans laquelle ils ont l'habitude de pratiquer leur activité.

Il y a aujourd'hui 1 700 licenciés en Bretagne, mais ce chiffre pourrait être beaucoup plus important si les écoles labellisées étaient habilitées à délivrer des licences compétitions.

Les conséquences seraient positives : poids du surf en Bretagne par rapport à d'autres disciplines et rentrées de ressources financières supplémentaires notamment.

La demande

La Ligue de Bretagne de Surf incite la FFS à mettre en place une réforme de la licence : ainsi les **écoles labellisées pourraient délivrer des licences compétitions**. Une pondération du pouvoir des écoles par rapport aux clubs pourrait être instaurée dans la gouvernance fédérale.

Un rapport d'impact devra être réalisé par la FFS après une ou deux saisons de tests.

L'évaluation et le suivi du projet

Comme dans toute démarche de projet, il est indispensable d'en faire un suivi régulier ainsi qu'un bilan.

Le suivi du projet :

Il est primordial d'exercer un suivi régulier du projet pour se concentrer sur les priorités que nous nous sommes fixées, pour constater l'atteinte ou non d'objectifs, pour ajuster / re-calibrer les plans d'actions...

Pour réaliser ce suivi, nous avons décidé qu'au moins une fois par an, les membres du Bureau se réuniraient afin de faire un « point d'étape » du projet de développement :

- Quelles sont les actions finalisées ?
- Quelles sont les actions qui ont été entreprises ?
- Quelles actions n'ont pas été enclenchées alors qu'elles devraient l'être ? Pourquoi ? Faut-il désigner un nouveau responsable ?
- Quelles actions sont surdimensionnées et doivent être ajustées ?

C'est une condition indispensable à la bonne réussite du projet : le projet de développement n'a pas vocation à rester dans un placard après son élaboration.

Le bilan du projet :

A la fin de l'Olympiade, un bilan global sera effectué. Cela permettra à la future équipe d'avoir un outil pertinent pour reconstruire un projet ambitieux sur les 4 prochaines années.